

# #UrsulaGate : black-out dans les médias français et désinformation de Politico

écrit par Monique B | 27 mai 2024



Qui ne dit mot consent : Pourquoi Politico et les médias français ne parlent pas du #UrsulaGate  
© France-Soir, AFP



Qui ne dit mot consent : Pourquoi Politico et les médias français ne parlent pas du #UrsulaGate  
© France-Soir, AFP

## Les médias étrangers en ont parlé

Avant-hier, LN24, une grande chaîne de TV belge, a interviewé Frédéric Baldan le lobbyiste qui a lancé une plainte pénale contre Ursula von der Leyen avant d'être rejoint par la Pologne et la Hongrie, deux Etats membres et près de 500 autres plaignants.

Une première pour LN24 qui [s'intéresse de près à l'information](#) et à rapporter la réalité à leurs auditeurs. Voyez plutôt :

*Sur les mainstreams belges, l'affaire de la plainte pour corruption contre madame Von der leyen est évoquée.*  
[pic.twitter.com/QYwVSgJ545](https://pic.twitter.com/QYwVSgJ545)

– VERITY France (@verity\_france) [May 21, 2024](#)

mais aussi,

[pic.twitter.com/Q70hNNmjn4](https://pic.twitter.com/Q70hNNmjn4)

– VERITY France (@verity\_france) [May 21, 2024](#)

Le 21 mai 2024, le Berliner Zeitung titre : « *Ursula von der Leyen doit continuer à trembler : le tribunal reporte l'audience sur Pfizer* » – Un tribunal a reporté à décembre une audience sur Pfizer. Martin Sonneborn fait rage – mais est-ce vraiment une bonne nouvelle pour von der Leyen ? [Repris immédiatement par un tweet](#) : « *On y est ! Les grands médias allemands sont maintenant obligés de parler des plaintes contre von der Leyen* » .

[L'article du Berliner Zeitung](#) rapporte précisément et de manière concise les faits, traduit par *France-soir*, dont les éléments sont partagés en annexe 1.

## Berliner Zeitung

 Registre

semaine les quartiers Nouvelles Thème du mois Berlin Allemagne de l'est 1. Union FC International **politique** Entreprise Culture

### Ursula von der Leyen doit continuer à trembler : le tribunal reporte l'audience sur Pfizer

Un tribunal a reporté à décembre une audience sur Pfizer. Martin Sonneborn fait rage – mais est-ce vraiment une bonne nouvelle pour von der Leyen ?

[Michael Maier](#)

21/05/2024 | mis à jour le 21/05/2024 - 21h05

Le 23 mai 2024, c'est au tour de Die Welt, un grand média allemand, d'aborder le sujet « *des allégations graves* » dans un article « [von der Leyen, le vaccin corona et l'audience reportée](#) ». « *La présidente de la Commission européenne aurait négocié secrètement avec un patron pharmaceutique au sujet de l'achat d'un vaccin corona pendant la pandémie* ». « *Audience reportée après les élections* » ajoutent-ils.

## Von der Leyen, le vaccin corona et l'audience reportée

À 16h56 | Temps de lecture : 3 minutes

Par Lara Jäkel , Christoph B. Schiltz



En Italie, Roumanie, Espagne, Croatie, Pays-Bas l'information sur l'audience et la conférence de presse a circulé, même si l'on peut déplorer un manque de couverture pour une information aussi importante. A titre de comparaison, [le mandat d'arrêt lancé](#) ce 20 mai par le procureur général de Cour Pénale internationale contre Netanyahu, le ministre de la Défense israélien et trois responsables du Hamas a reçu une couverture internationale bien plus appuyée dans les médias.

**Omerta dans les médias français avec une couverture quasi inexistante de la plainte visant Ursula von der Leyen, Albert Bourla, Pfizer et BioNtech**

Cette semaine, lors de plusieurs réunions et déjeuner en ville, je m'empressais de vérifier si invités et convives **étaient au courant** de la plainte pénale visant Ursula von der Leyen ainsi que de l'audience du 17 mai à Liège. La grande majorité des personnes ne savaient pas. Et pour cause, en France, dans les médias, c'est silence radio. Cependant, passé la surprise d'apprendre qu'Ursula von der

Leyen était non seulement visée par une plainte pénale pour corruption et qu'une audience de règlement avait eu lieu, **tous s'interrogent sur les raisons de ce silence.** Des échanges de plusieurs heures prirent place, je les renvoyais tous **[à la conférence de presse tenue par Frédéric Baldan et son avocate Me Diane Protat.](#)** Tout y est expliqué dans le détail, les journalistes présents ayant pu poser de nombreuses questions.

Hormis *France-Soir*, média reconnu par la CPPAP (commission paritaire des agences de presse et publication), les sites Putsch et Tocsin **aucun média mainstream français n'a rapporté l'information de manière transparente.** Certains ont des articles en gestation ou en cours de revue. Mais, le sujet est « *très sensible* » explique **un journaliste d'une chaîne de télévision avant d'ajouter « c'est un sujet que l'on ne nous encourage pas à aborder »** et quand on aborde le sujet en rédaction, la réponse est claire « *évite, si tu veux garder ton job* ».

Côté AFP, ce n'est pas mieux quand il s'agit de parler du prix honoris causa que l'université de Toulouse a remis à Ursula von der Leyen en 2023, c'est quartier libre et des photos figurent dans la banque de données AFP ! Cependant, pour ce qui est des plaintes visant la présidente de la CE, les réponses vont de « *cela ne fait pas partie de la ligne éditoriale* » au silence radio. Circulez, il n'y a rien à voir. Dans un email à l'attention de Fabrice Fries, président de l'AFP, les questions suivantes étaient posées sans qu'aucune réponse ne soit obtenue :

- *Pourquoi l'AFP n'a-t-elle pas rapportée la première information qui est pourtant d'intérêt général ? Y a-t-il une décision éditoriale ?*
- *Pourquoi l'AFP rapporte-t-elle l'information sur le titre Honoris Causa de Mme Von der Leyen et que la plainte pénale n'a pas été rapportée ? ni d'ailleurs la*



*procédure en référé ?*

- *[La charte de déontologie de l'AFP](#) fait état dans son paragraphe de la section ligne directrice « 1) Les journalistes de l'AFP fournissent une couverture exacte, équilibrée et impartiale de l'actualité. » Pourquoi ne pas couvrir cette information qui est exacte ?*
- *Dans les fondamentaux de cette charte, il est écrit « Les journalistes de l'AFP doivent rapporter les faits avec exactitude et dans leur contexte, dans le souci de la vérité, **sans omissions délibérées**. Nous séparons les faits des commentaires, et ne rapportons pas **les rumeurs comme des faits**. Nous maintenons les critères les plus stricts de vérification. Le titre et le premier paragraphe doivent être étayés par la suite de la dépêche, qui doit contenir les éléments de contexte nécessaires »*
- *L'information sur les deux plaintes n'est pas une rumeur, [un simple appel au département de communication de la cour de justice permet d'en avoir confirmation](#) –*
- *« Rapporter l'information est notre devoir » Ne serait-il pas de votre devoir de rapporter cette information factuelle sur ces deux plaintes ?*

Au lendemain de l'audience, 18 mai 2024, *France-Soir* écrivait que [Marianne s'était essayé à un résumé de l'affaire #UrsulaGate](#) qui présente **cependant de nombreux biais d'information**. Ceci malgré le fait que Frédéric Baldan avait lui-même informé Marianne de la procédure ! Marianne procédait dans son article à une véritable entorse à l'éthique journalistique en faisant porter à Frédéric Baldan des propos qu'il n'a pas tenus.

*« Après 1 an de censure, Marianne m'impute des propos jamais tenus. « Il souligne que, d'après les données de l'Institut de santé publique Sciensano, fin 2022, parmi les 40,4 millions de doses de vaccins contre le Covid-19 reçues par*

*la Belgique[...]* » (**faux**) » peut-on lire dans un tweet de Frédéric Baldan.

Pourquoi Marianne n'a-t-il pas **vérifié** ces éléments avec le lobbyiste avant publication ? Combien de temps Marianne prendra-t-il pour **modifier** cet article qui a été contesté par Frédéric Baldan ?

*Après 1 an de censure, Marianne m'impute des propos jamais tenus.*

*« Il souligne que, d'après les données de l'Institut de santé publique Sciensano, fin 2022, parmi les 40,4 millions de doses de vaccins contre le Covid-19 reçues par la Belgique[...]* » (**faux**) <https://t.co/qxYSTZP6TY>

– Frédéric BALDAN (@BaldanFrederic) [May 19, 2024](#)

## **Pourquoi les médias français n'en parlent-ils pas ?**

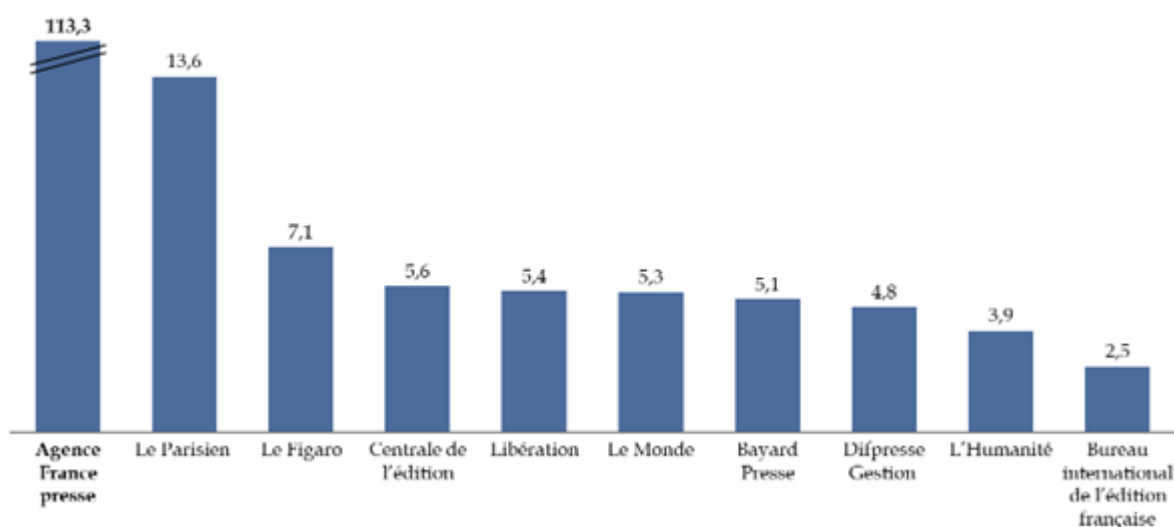
Les subventions, une explication logique et le calendrier de leur délivrance.

En France, la quasi-totalité des médias mainstream est subventionnée. Il est donc logique de chercher côté subventions et aides aux médias. Le [rapport du Sénat d'octobre 2023](#) fait état que pour le projet de loi de finance 2024, 377,7 M€ seront versés en autorisation d'engagements (AE) et 376,7 M€ en crédit de paiement (CP). Soit un petit pactole de quelque 754 M€ à se partager. L'AFP en tête avec 113,3 M€.

Le Monde a perçu en 2023 5,3 M€. En 2022, leur résultat net avant impôts était de 2,3 M€ pour 3,7 M€ de subventions accordées. Sans les subventions, **Le monde aurait été en perte de 1,4 M€** (2,3 – 3,7 M€). Il y a donc une dépendance aux subventions évidentes.

## Montants versés aux principaux groupes de presse

(en millions d'euros)



Source : commission des finances d'après les réponses au questionnaire budgétaire

Pour la presse écrite, [le FSDP \(fond stratégique pour le développement de la presse\)](#) a lancé les candidatures à projet le 14 février 2024 avec la date du comité le... 30 mai 2024. Un analyste du secteur qui connaît bien le process et les rédactions déclare sans hésiter « à sept jours du comité, il est clair qu'ils ne prendront pas un risque d'avoir une décision négative en traitant d'un sujet si sensible, les médias dépendent tellement de leurs subventions pour survivre ».

## Calendrier prévisionnel FSDP 2024

	Jan-24	Fév-24	Mar-24	Avr-24	Mai-24	Juin-24	Juil-24	Août-24	Sept-24	Oct-24
<b>Comités FSDP</b>										
1 <sup>er</sup> comité		01-févr								
2 <sup>ème</sup> comité		14-févr			30-mai					
3 <sup>ème</sup> comité							05-juil			10-oct

<b>Date limite de dépôt FSDP</b> 20-oct-23 14-févr-24 05-juil-24	<b>Date du comité FSDP</b> 01-févr-24 30-mai-24 10-oct-24
---	--

Et pour les médias télévisés ce n'est pas mieux, il suffit de regarder ce qui est arrivé à CNews pour la réattribution de sa licence. Un journaliste ancien de France TV et de TF1 explique, après avoir longuement évoqué la problématique de



l'omerta et de la censure de l'information sur la plainte visant von der Leyen, « *en France, c'est simple, on peut parler de tout sauf de ce qui fâche le ministre ou le gouvernement* ».

## **L'éthique politique ainsi que l'éthique journalistique en question**

[L'absence de couverture des médias mainstream](#) se fait donc violemment sentir.

La proximité des élections européennes et la peur de froisser le gouvernement en période d'attribution de subventions pousseraient donc les médias à l'auto censure. Ils ne parlent donc pas de cette affaire qui fragiliserait la candidature d'Ursula von der Leyen au point qu'elle puisse être empêchée de se présenter à sa propre succession ?

Une autre possibilité pourrait être liée au fait que, dans le paysage politique français, il n'existe plus **de différences entre la gauche et la droite sur l'agenda fédéraliste européen**. Poussé quoiqu'il en coûte à grand renfort de médias, l'est-il au risque de trahir l'éthique journalistique (dire la vérité quoiqu'il en coûte pour le journaliste) et le droit fondamental des français d'être dument informés ?

Lors du scandale de [la commission Santer](#), les commissaires européens ont fini par démissionner et par suite un [code de conduite](#) a été créé afin de régir l'éthique et le rôle des **commissaires**. Il s'impose donc aux commissaires européens et il serait temps que ces derniers se l'appliquent. Du fait de l'affaire pénale en cours, une pétition exigeant **la démission d'Ursula von der Leyen et de tous les commissaires** a d'ailleurs été reçue par le secrétariat général du Parlement européen. Cela permettrait la bonne tenue de ce procès dont [France-Soir a decrypté les liens de](#)

subordination incestueux entre le parquet européen et la présidente de la Commission.

Cependant, le rôle des médias est plus que problématique pour que l'information atteigne le grand public. Il y a donc un double problème : parler de l'affaire, mais en parler de manière factuelle et objective. Rappelons que le 1<sup>er</sup> avril, Politico **titrait de manière délictueuse** « *l'EPPO a repris l'enquête* », alors que les journalistes savaient pertinemment que c'était faux. Ce site conçu comme « *un ami critique* » des institutions bruxelloises démontre bien le partisanisme qui s'apparente plus à une agence de communication qu'à un média, le devoir de la presse étant de représenter le 4<sup>e</sup> pouvoir. Il existe donc une collusion entre Politico et les européistes fédéralistes convaincus : Politico serait prêt à publier de **fausses informations** contribuant à désinformer le public. Notamment quand ces fausses informations sont reprises par les médias mainstream Français.

Contactés par *France-Soir*, pour savoir si Elisa Braun, Carlo Martuscelli de Politico comptaient corriger les fausses informations, de leur article du premier avril, tel que le prévoit la charte de Munich en son devoir n° six « *rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte* », **Politico n'a à ce jour pas répondu.**

Comme dit le dicton, « *qui ne dit mot consent* ». Il devient donc évident que le rôle de ce genre de médias n'est pas d'informer, mais de propager une information quoiqu'il en coûte aux lecteurs au risque de désinformer.

Dans l'affaire #UrsulaGate, la réalité c'est :

- Non, l'EPPO n'a pas repris l'enquête
- Oui, la Pologne est bien présente dans la plainte
- Le juge Belge peut donc continuer son enquête

Par conséquence, Politico désinforme ses lecteurs, tout

comme les médias qui ont relayé cet article. Omerta, censure et désinformation du pareil au même.

<https://www.francesoir.fr/politique-monde/ursulagate-blackout-medias-francais-desinformation-politico>